

FERMETURE DE L'ACCÈS CYCLABLE ET PIÉTON DU PONT LAMARCHE

Delson, le 2 août 2017 — À la suite de l'inspection du pont Lamarche, reliant les villes de Candiac et de Delson par le boulevard Marie-Victorin, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a décidé de fermer son accès cyclable et piéton. Le passage des véhicules n'est pas affecté par cette mesure.

La structure du pont Lamarche appartenant au MTQ, il est de son ressort d'en effectuer les inspections et les entretiens. Lors d'une inspection hier, puis d'une autre ce matin, des problèmes structurels ont été observés sur la portion cyclable et piétonne, qui fut fermée en milieu de journée. En effet, bien que celle-ci semble faire partie du pont, la structure réservée au transport actif est totalement indépendante structurellement. C'est pourquoi les véhicules peuvent toujours circuler sur le pont.

En cette période estivale où le réseau est particulièrement achalandé, les villes de Candiac et Delson ont décidé de réagir rapidement à la décision inattendue du MTQ par des mesures qui pourront être en place dès demain. De son côté, Delson verra à effacer l'ancien marquage pour éviter toute confusion et la Ville de Candiac procédera au nouveau marquage de façon à y intégrer une voie temporaire réservée aux cyclistes et aux piétons. Des bollards seront également installés afin d'assurer la sécurité des utilisateurs. Ces mesures demeureront en place jusqu'à ce que le MTQ effectue les travaux nécessaires sur la structure endommagée. D'ici à ce que la Ville de Candiac effectue ce marquage, les cyclistes et les marcheurs doivent utiliser l'accotement du pont pour le traverser. Nous demandons donc la courtoisie, la collaboration et surtout la vigilance des automobilistes dans ce secteur.

- 30 -

Pour de plus amples informations :
Service des communications
450 632-1050, poste 3500